

## CRÉATION "CHARTÉ GRAPHIQUE "

À partir de 390,00€

Un devis plus précis vous sera fourni si la charte doit comporter d'autres règles graphiques non incluses ci-dessous.

1. Analyse des désirs du client, définition des contraintes esthétiques et du contenu. Déplacement premier rendez-vous OFFERT !
2. Création et présentation de la charte.
3. Définition des modifications à réaliser, 1 vague de modifications\* incluse dans le prix.
4. Finalisation et livraison de la charte au format pdf.



Ce prix comporte :

1. Le logo et ses zones de protection obligatoires
2. Les différentes variantes de logos
3. Les affichages non autorisés du logo
4. Les couleurs liées à l'image graphique globale
5. Les typographies liées à l'image graphique globale
6. L'identité visuelle en cohérence graphique globale



\* Une vague de modifications comporte 4 étapes. Etape 1 : un projet sera proposé au client. Etape 2 : débriefing avec le client. Etape 3 : réalisation des modifications éventuelles. Etape 4 : le projet modifié sera proposé et fourni au client pour accord final. Etape 5 : Finalisation du projet et préparation du ou des fichiers pour la livraison. Si vous désirez des vagues de modifications supplémentaires ou que vous dépassez le nombre d'allers-retours prévus dans le prix, les heures de travail supplémentaires vous seront facturées en plus du montant total au tarif horaire (55€/h).

Les frais d'impression / de découpe / de montage ne sont pas inclus dans les offres de prix, un devis supplémentaire vous sera transmis en fonction de vos besoins. GRAPHISTICO est un intermédiaire entre le dit sous-traitant (ex : imprimeur, lettré, ...) et son client et n'a pas vocation à faire des avances de fonds pour les deux partis. C'est pourquoi, le paiement anticipé du montant total sur le compte 001-4816496-37 marquera le début des travaux auprès du sous-traitant.

Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans les offres de prix, ils vous seront ajoutés au montant total dans la facture de clôture sauf indication contraire (mention : "Frais de déplacement inclus dans le prix"). La première entrevue est offerte.

⚠ "Petite entreprise soumise au régime de la franchise de la taxe TVA non applicable" (art.56 § 2 du code de la TVA)